

*Ce document est la transcription révisée, chapitrée et illustrée d'une vidéo de la collection UVED « Les invasions biologiques ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.*

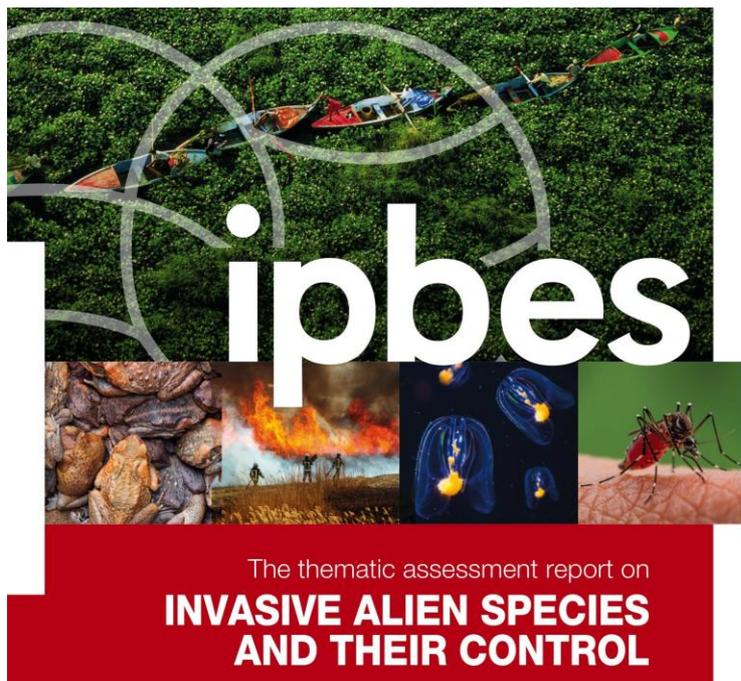
## Que retenir du rapport IPBES de 2023 sur les espèces exotiques envahissantes ?

Tanara Renard Truong  
IPBES



### 1. Contexte de cette évaluation

Ce rapport a été commandé par les États membres de l'IPBES, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, et a été réalisé par un groupe international et multidisciplinaire de 86 experts, épaulé par un grand nombre de contributeurs. Ce rapport repose sur plus de 13 000 références et documents, y compris des savoirs autochtones et locaux, et s'appuie sur des bases de données clés comme First Record et InvaCost. Ce rapport a été approuvé en 2023 par les États membres et il a donc une légitimité à la fois politique et scientifique. Le rapport de l'IPBES met en lumière trois messages clés qui sont essentiels pour comprendre les enjeux des invasions biologiques.



Un groupe de travail international & multidisciplinaire

86 experts + nombreux contributeurs

Plus de 13 000 références et documents, comprenant des connaissances scientifiques et des savoirs locaux

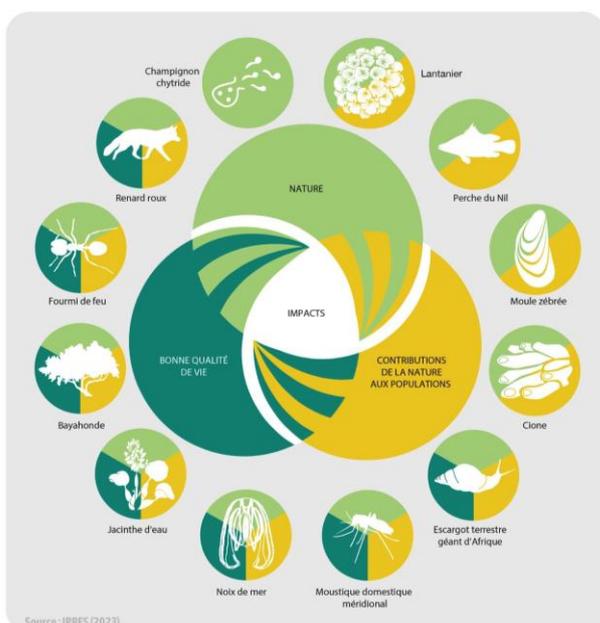
Approuvé par les États membres

## 2. Le premier message

*Les espèces exotiques envahissantes, donc plantes, animaux ou micro-organismes exotiques envahissants, sont une menace majeure pour la nature, les contributions de la nature aux populations et la bonne qualité de vie.*

Ces impacts s'observent dans toutes les régions et tous les écosystèmes de la planète.

On recense aujourd'hui 37 000 espèces exotiques établies introduites par les activités humaines, dont plus de 3 500 sont classées comme envahissantes, avec des impacts négatifs parfois irréversibles sur la biodiversité.



**Combien d'EEE dans le monde ?**

**37 000 espèces exotiques établies introduites par les activités humaines**



**Dont 3 500 sont classées « envahissantes »**

On a plus de 80 % des effets documentés des espèces envahissantes sur la nature, les contributions de la nature aux populations et la bonne qualité de vie qui sont négatifs.

Les espèces exotiques envahissantes ont contribué seules ou en combinaison avec d'autres facteurs à 60 % des extinctions d'animaux ou de plantes recensés dans le monde et elles en sont la cause unique dans 16 % des cas.

Leur coût économique est énorme, plus de 423 milliards de dollars par an. Ce coût est multiplié par quatre tous les 10 ans, selon les estimations d'InvaCost. Ce chiffre, pourtant impressionnant, est probablement sous-estimé. On peut noter que 92 % de ce coût est attribué aux dommages causés par les espèces exotiques envahissantes, donc les coûts de gestion sont bien inférieurs à ceux des impacts.

Les espèces envahissantes touchent directement des secteurs comme l'agriculture, la pêche, la santé humaine, avec certaines espèces envahissantes qui propagent des maladies.

### 3. Le deuxième message

***Les invasions biologiques constituent une menace croissante dans toutes les régions du monde.***

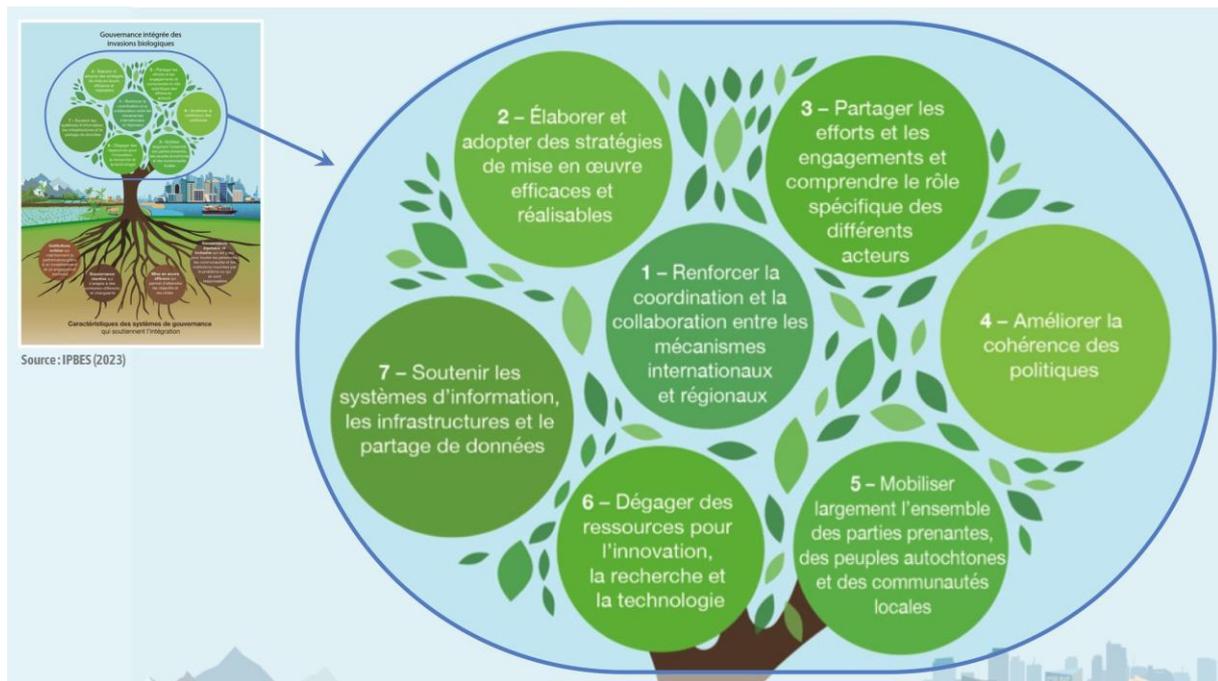
Les humains sont au cœur de ce problème. Le commerce international et les déplacements humains accélèrent le transport et l'introduction des espèces exotiques envahissantes, et le changement dans l'utilisation des terres et des mers ainsi que les dérèglements climatiques favorisent leur établissement et leur propagation. Les interactions entre ces facteurs sont encore mal comprises et peu étudiées, mais on sait qu'elles contribuent à amplifier l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité.

Le constat est sombre. Le nombre d'espèces exotiques augmente à une vitesse sans précédent. On recense environ 200 espèces exotiques nouvelles chaque année. Dans le scénario où rien ne changerait, leur nombre total continuera d'augmenter. D'ici 2050, on projette une hausse de 30 % par rapport à 2005. On n'a pas de projections des tendances à long terme pour le nombre d'espèces exotiques envahissantes, mais elles devraient être similaires. Ce qui est encore plus alarmant, c'est qu'avec la mondialisation et l'accélération de tous ces facteurs de perte de biodiversité, on s'attend à ce que le nombre d'espèces exotiques envahissantes augmente encore plus rapidement que ça.

### 4. Le troisième message

***Il existe des solutions pour contrer cette menace des EEE.***

Bien sûr, il y a encore des lacunes dans les connaissances et les données, mais ce rapport montre que nous en savons déjà suffisamment pour comprendre les invasions biologiques et agir efficacement. De tous les objectifs de gestion, à savoir la prévention, la détection précoce, l'éradication, le confinement, le contrôle et la restauration, les mesures de prévention et de préparation, comme la biosécurité aux frontières, sont les plus efficaces et les plus rentables, surtout en milieu marin où les programmes d'éradication et de confinement sont malheureusement souvent des échecs.



Le rapport présente donc un éventail d'outils de gestion et propose sept actions stratégiques pour une gouvernance intégrée des invasions biologiques. Ces actions stratégiques incluent, par exemple, le renforcement de la coordination internationale et régionale (action 1), l'élaboration de stratégies nationales efficaces (action 2) ou encore l'implication de toutes les parties prenantes, des peuples autochtones et des communautés locales (action 5).

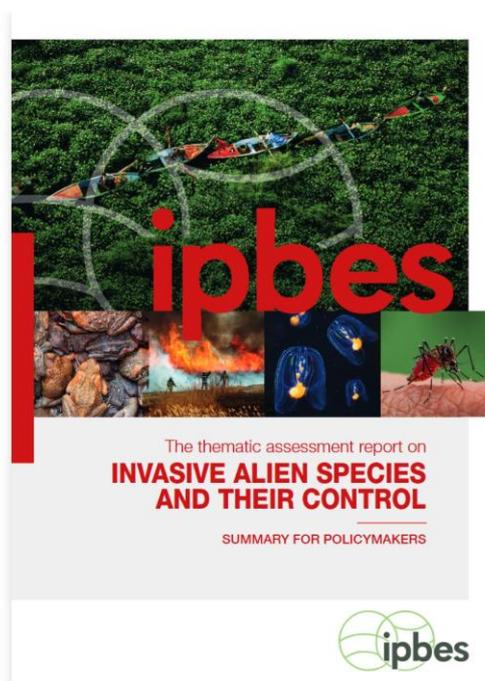
L'Union européenne nous offre un bel exemple de coordination, puisqu'elle a adopté un règlement afin que ses États membres luttent de manière coordonnée contre les espèces exotiques envahissantes en conformité avec les objectifs internationaux de biodiversité. Depuis 2015, ce règlement oblige notamment tous les États membres de l'Union européenne à mettre au point des plans d'action nationaux axés sur la prévention des espèces exotiques envahissantes.

Le message est clair : ensemble et en appliquant ces actions stratégiques, de réels progrès peuvent être réalisés pour atteindre la cible 6 du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal, qui a été adopté en 2022 par la Conférence des Parties, la COP, à la Convention sur la diversité biologique. Cette cible vise principalement à éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer les impacts des espèces exotiques

envahissantes sur la biodiversité et à diminuer de 50 % les taux d'introduction de ces espèces d'ici 2030. Tout cela ne sera possible qu'avec des ressources suffisantes, de la volonté politique et un engagement sur le long terme.

## 5. Conclusion

Ce rapport est donc un véritable appel à l'action et c'est sur cette note d'espoir que je conclus cette présentation. Je vous invite à consulter le rapport complet de l'IPBES, qui comprend un résumé pour décideurs ainsi que six chapitres détaillés. Nous avons aussi des factsheets thématiques et un outil pédagogique en ligne disponible sur le site de l'IPBES.



### Ressources disponibles

- Un résumé pour décideurs (FR / ES / EN)
- Six chapitres détaillés (EN)
  1. Introduction au rapport thématique de l'IPBES
  2. Tendances concernant les EEE
  3. Facteurs responsables des EEE
  4. Impacts des EEE
  5. Gestion des EEE
  6. Gouvernance pour la gestion des EEE